
Opération sacs en tissus récup'

Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

La Rampinsolle
24660 Coulounieix-chamiers

[Voir le site internet](#)

Arielle Bourland
a.bourland@smd3.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a interdit l'utilisation de sacs plastique fins en caisse au 1er juillet 2016, dans l'objectif de réduire la quantité de déchets produite en France.

Pour aider les artisans / commerçants des métiers de bouche à trouver des alternatives à ces sacs, le SMD3 s'est lancé dans une opération de distribution de sacs en tissus 100 % récup'.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le but de cette opération est d'aider les artisans / commerçants locaux dans la démarche de réduction des déchets tout en favorisant l'économie sociale et solidaire (*cf. partenaires mobilisés*).

Le SMD3 a créé un partenariat avec une entreprise d'insertion locale (Ricochets) pour la confection des sacs en tissus récup'. L'atelier de couture de l'association récupère le tissu via des bornes textiles implantées dans le département. Les étiquettes sont réalisées par l'ESAT Brousse St Christophe ayant un atelier de sérigraphie. Ainsi, toute la démarche se passe en local sur le département : le tissu récupéré appartenait aux périgourdins, il est entièrement transformé sur le département et est redistribué à ces derniers par leurs artisans / commerçants.

Les sacs ont été répartis gratuitement chez les artisans / commerçants (hors enseignes et groupes nationaux) des métiers de bouche volontaires du département, déjà impliqués ou souhaitant s'impliquer dans cette dynamique de réduction des déchets et de protection de l'environnement. Ces derniers ont reçu pour consigne de remettre les sacs en tissu à leurs usagers (de préférence leurs clients réguliers) gratuitement en véhiculant le message de leur engagement dans cette pratique.

En acceptant les sacs, les artisans / commerçants se sont engagés, via la signature d'une charte "Eco-commerçant", à ne plus utiliser de sacs en plastique dès leur stock de sacs plastique (utilisés jusqu'alors) épuisé. La liste des éco-commerçants du département sera ensuite mise en ligne sur le site internet du SMD3, permettant aux artisans / commerçants de promouvoir leur production ainsi que leurs lieux de distribution...

Résultats quantitatifs

Environ 200 artisans / commerçants sensibilisés et impliqués dans la démarche

13 000 sacs en tissus récup distribués sur plusieurs marchés locaux, dans des commerces de bourg, sur des marchés gastronomiques, sur des marchés bio,...

Résultats qualitatifs

Sensibilisation des artisans / commerçants et du grand public sur chacun des marchés locaux et commerces équipés.

En passant par les artisans / commerçants la sensibilisation des usagers a plus de poids. Les sacs de caisses représentent un budget assez important pour les commerçants et la distribution des sacs tissus récup' étant gratuite (environ 50 sacs par commerçant), l'action a été très bien accueillie et leur communication très efficace.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juin 2016

- signature du contrat avec l'association d'insertion
- conception graphique des étiquettes communiquant sur l'action (situées à l'intérieur du sac) et des chartes d'engagement pour les éco commerçants

Juillet 2016

- début de confection des sacs

De Juillet 2016 à été 2017

- confection échelonnée des sacs
- distribution des sacs par le SMD3 et ses adhérents

Moyens humains

1 à 2 animateurs par 1/2 journée de distribution

Moyens financiers

COUT TOTAL de l'action : 57 123,44 €

(39 423,44 € pour la confection des sacs + 17 700,00 € pour la réalisation des étiquettes)

Moyens techniques

Véhicule pour transporter les sacs.

Partenaires mobilisés

Les sacs ont été confectionnés à partir de tissus donnés, récupérés et transformés par l'atelier « La Bobine », chantier d'insertion de l'association "Ricochet(s)", située à Neuvic sur l'Isle. Ce partenariat a permis à l'association de créer 3 postes supplémentaires de couturier / couturière !

Les sacs sont tous munis d'une « étiquette en tissu » (également fabriqué par un atelier Périgourdin) expliquant les objectifs de l'action :

- >> sur le plan déchets (prévention),
- >> sur le plan local avec les artisans commerçants et l'atelier sollicité pour la conception des étiquettes,
- >> et sur le plan social avec le savoir-faire de l'atelier de conception des sacs.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération peut être reproduite sur n'importe quel territoire, il faut juste trouver les bons partenaires pour la

confection des sacs et des étiquettes.

Difficultés rencontrées

Action 100 % récup, 100% départementale et donc 100% Economie Circulaire.

Recommandations éventuelles

Attention, prévoir un lieu de stockage pour les sacs et un moyen de transport adéquat pour amener les sacs sur les marchés !

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT |
EMBALLAGE

Dernière actualisation

Février 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine